

les francas

L'éducation en mouvement !



OBSERVATOIRE DES CENTRES DE LOISIRS ÉDUCATIFS

Enquête « été 2021 »

Décembre 2021

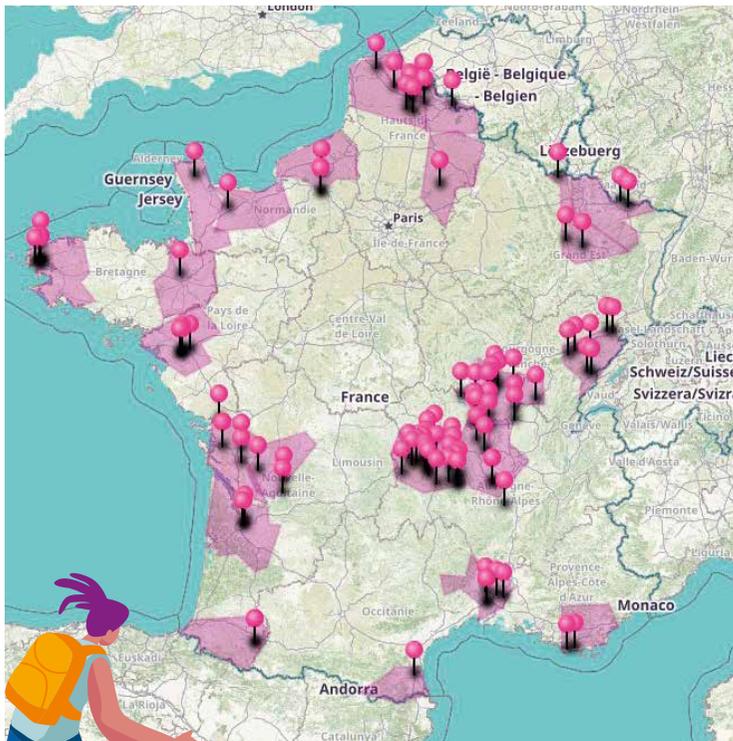




Sommaire

- 1 / Introduction 1
- 2 / Le rebond de l'activité estivale
des centres de loisirs éducatifs 2
- 3 / Les CLÉ toujours sous la pression
de la pandémie de Covid-19. 4
- 4 / Une forte tension pour constituer
les équipes 8
- 5 / Vers une plus grande prise en compte
des besoins des enfants
et des adolescent-es 10
- 6 / Conclusion 14

1 Introduction



L'Observatoire des centres de loisirs éducatifs est animé par la Fédération nationale des Francas avec le concours de ses associations départementales. Cet observatoire a pour objectif d'étudier, de documenter et d'outiller l'évolution progressive des projets éducatifs et pédagogiques des centres partenaires, affiliés ou gérés par les Francas. Les résultats présentés ci-après sont issus d'une enquête réalisée en ligne du 5 octobre au 20 novembre 2021.

Cette enquête porte sur le déroulement de l'activité des CLÉ durant la période estivale 2021. Elle fait suite à la parution d'un rapport sur l'organisation de l'été 2020 au sortir de la première période de confinement due à la pandémie de Covid-19.

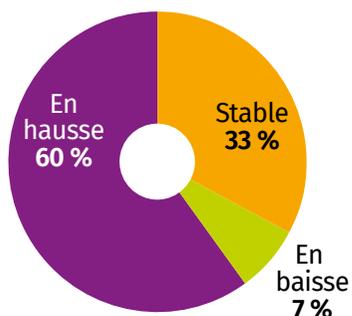
Identifiés par 22 associations départementales, 97 centres de loisirs éducatifs des Francas se sont portés volontaires pour participer à cette enquête. L'ensemble des régions administratives est couvert avec au moins deux participants (à l'exception de l'Île-de-France et du Centre-Val-de-Loire). Les départements les plus représentés sont le Puy-de-Dôme(63) et la Saône-et-Loire (71). Ils recensent à eux seuls près de 37 % des CLÉ participant à l'enquête. 🔍





Le rebond de l'activité estivale des centres de loisirs éducatifs

GRAPHIQUE 1
Évolution de la fréquentation (par rapport à 2020)



Pour la deuxième année consécutive, l'activité des centres de loisirs éducatifs s'est déroulée dans un contexte marqué par la pandémie de Covid-19. Cette crise avait eu un impact fort lors de l'été 2020 car les CLÉ avaient ouvert suite au confinement du printemps 2020. Pour certains enfants et adolescent-es, l'organisation de ces séjours marquait un retour vers la vie collective et vers la pratique d'activités de loisirs. Le contexte sanitaire avait généré un certain nombre de difficultés qui avaient eu pour conséquence une baisse du nombre d'enfants et d'adolescent-es participant aux accueils collectifs de mineurs (ACM).

À l'inverse, la majorité des CLÉ interrogés cet automne (60%) constate une augmentation de leur fréquentation entre les périodes estivales de 2020 et celle de 2021. Pour 33 %, d'entre eux, la fréquentation est stable tandis que seuls 7 % signalent une baisse de leur activité.

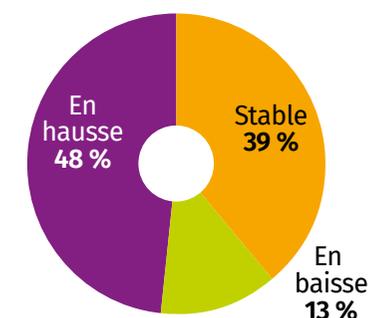
Pour les centres qui déclarent que la fréquentation a augmenté durant l'été 2021 par rapport à 2020, 47 % déclarent retrouver une fréquentation équivalente ou supérieure à celle de l'été 2019, année de référence puisque antérieure à la crise sanitaire.

Le rebond de l'activité des CLÉ se traduit également par une remobilisation des séjours avec hébergement. Pour rappel, les statistiques 2020 de l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP) et le rapport de l'Observatoire des CLÉ portant sur l'été 2020 révélaient une très forte chute du nombre de séjours avec hébergement et une très forte chute du nombre de journées-enfant. Selon l'INJEP, le nombre de séjours avait diminué de près de 63 %, tout type de séjours confondus.

Les résultats de l'été 2021 étaient donc particulièrement attendus pour savoir si l'activité allait connaître une relance. Au sein du panel de l'Observatoire, 56 % des organisateurs déclarent avoir animé des séjours avec hébergement durant l'été 2021. Ils n'étaient que 37 % en 2020.



GRAPHIQUE 2
Évolution des séjours avec hébergement (par rapport à 2020)



Pour 87 % d'entre eux, le nombre de séjours organisés est équivalent ou stable par rapport à l'année dernière. Enfin, ils sont 51 % à avoir retrouvé un niveau d'activité semblable ou plus élevé que lors de l'exercice 2019.

Après une année 2020 catastrophique, l'activité des organisateurs a globalement connu un fort rebond durant l'été 2021. Ce rebond concerne tout autant la fréquentation des CLÉ que l'organisation de séjours avec hébergement. Toutefois, la reprise reste un peu plus contenue pour ces derniers.

Le niveau atteint par l'activité globale des CLÉ n'a toutefois pas encore retrouvé les standards qui étaient les siens en amont de la crise du Covid-19.



« MAIS OÙ SONT LES ADOS ? »

Le rebond de l'activité des CLÉ est largement partagé. Toutefois, quelques centres font le constat d'une fréquentation en baisse. Cela est parfois une conséquence de la crise sanitaire, notamment due à une limitation de la jauge d'accueil. Pour d'autres, elle est directement due au public accueilli : les adolescent.es d'âge collège notamment. Certains responsables de CLÉ relèvent que « *les adolescent.es ont pu profiter pleinement de ces vacances d'été* ». D'autres sont beaucoup plus alarmistes : « *Ils ont moins envie ou besoin de pousser les portes du centre de loisirs* », « *on paye cher cette crise chez les adolescent.es, il faut tout recommencer pour qu'ils reviennent dans nos structures* ». La crise sanitaire et les mesures qu'elle impose expliquent souvent cette désaffection : « *ils ont été les oubliés [...] sous prétexte que les jeunes étaient en âge de se garder tout seuls* », « *ils préfèrent se rendre sur les city-stades ou les parcs, où il n'y a pas d'obligation de masque* ».

Ces quelques témoignages illustrent le ressenti d'un certain nombre d'acteurs et d'actrices de l'accueil éducatif des adolescent.es qui souhaitent qu'une attention soit portée à ce public pour les accompagner au mieux dans cette crise : « *Nous avons noté une perte d'autonomie et de prises d'initiatives [...] sur laquelle nous avons travaillé pour faciliter leur rentrée au collège en septembre* ». 🔍

AU NIVEAU NATIONAL

Les différentes périodes de vacances de l'année scolaire 2020-2021 ont connu des évolutions de fréquentation très différentes. Toutefois, les accueils collectifs de mineurs (ACM) ont globalement connu une relance de leur activité qu'il s'agisse des séjours avec ou sans hébergement. Concernant plus particulièrement la période estivale 2021, les statistiques de l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP) confirment l'embellie constatée par l'Observatoire des CLÉ : « *en juillet 2021, 1 150 000 places ont été déclarées, contre 990 000 en juillet 2020, tandis que 765 000 places ont été déclarées en août 2021, contre 680 000 en août 2020. Les places ouvertes en juillet 2021 restent cependant inférieures de 65 000 à celles enregistrées en juillet 2019, tandis qu'elles sont revenues en août 2021 au niveau d'avant crise* ». 🔍

Source : MENJS-DJEPVA, base de données SIAM, traitement INJEP-MEDES.





Les CLÉ toujours sous la pression de la pandémie de Covid-19



Le début de l'année 2021 a été marqué par une nouvelle période de confinement pendant le mois d'avril pour lutter contre la propagation du virus de la Covid-19. Durant ce confinement, les accueils collectifs de mineurs n'ont pas eu l'autorisation d'ouvrir. Après cette période, les enfants ont pu retrouver leur établissement scolaire et leurs centres de loisirs éducatifs des temps périscolaires. Pour l'été, les CLÉ se sont donc organisés dans la continuité de cette situation avec deux protocoles sanitaires à destination des organisateurs : un pour les séjours sans hébergement et un pour les séjours avec hébergement. Ces protocoles impliquaient d'adapter les fonctionnements des CLÉ pour limiter l'accueil des familles au sein des locaux, appliquer les

gestes-barrières, organiser l'aération et la désinfection des locaux, aménager les temps de repas, et, repenser les activités proposées aux enfants et aux adolescent·es. Pour certains responsables de CLÉ, la publication de ces protocoles n'est pas intervenue suffisamment en amont des séjours. Ils regrettent une « réception des documents toujours tardive ». Beaucoup d'organisateur·s signalent toutefois qu'ils ont plus de facilité à mettre en place ces protocoles car ils s'y sont accoutumés : « C'est devenu une normalité pour l'équipe », « l'habitude de ces protocoles a permis en 2021 d'aborder cette

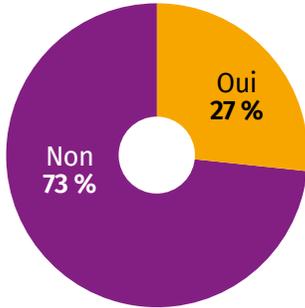
question de manière plus sereine ». Ils pointent aussi que les enfants eux-mêmes sont habitués à la mise en place des dispositions sanitaires, notamment par le biais des établissements scolaires : « toutes ces contraintes sont déjà abordées par l'école », « [les protocoles] sont plutôt similaires à ceux qu'ils ont au collège ». Les habitudes des un·es et des autres n'empêchent pas un certain nombre de difficultés sur les questions d'organisation au sein des locaux, où la limitation du brassage est parfois complexe voire impossible quand les enfants proviennent de multiples communes ou écoles : « l'application du protocole nécessite des locaux suffisamment vastes », « le non-brassage des classes n'est plus possible ». Il est également rapporté de manière régulière que le port du masque, pour les enfants comme pour les adultes, est tantôt bien respecté, tantôt difficile à obtenir notamment quand la chaleur se surajoute : « le port du masque aura été difficile à tenir », « il faut juste rappeler les règles de temps en temps », « avec la chaleur, le port du masque devient contraignant et difficile ». Une solution semble se dégager dans un grand nombre des centres interrogés : recourir principalement à des activités en extérieur puisque le protocole permettait d'ôter le masque : « le port du masque allégé en extérieur était un répit pour les enfants », « une grande partie des activités en extérieur », « vivre au maximum en extérieur ».



Le CoronaMinus, comme on l'appelle avec les enfants, fait partie de notre quotidien et les protocoles aussi !



GRAPHIQUE 3
CLÉ ayant eu des cas de Covid confirmés



GRAPHIQUE 4
Identification des cas de Covid confirmés



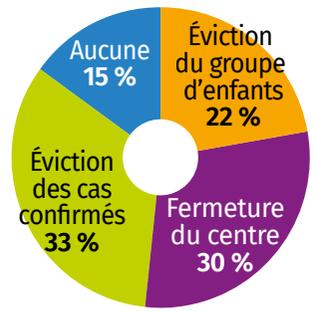
Malgré ces nombreuses dispositions, la maladie n'est pas restée aux portes des centres. Un (trop) grand nombre d'entre eux ont été confronté directement à des personnes déclarées positives à la Covid-19 en leur sein. Dans le panel de l'Observatoire, plus d'un quart des CLÉ (28 %) indiquent avoir eu au moins un cas avéré en leur sein.

Les personnes infectées sont uniquement des enfants dans 52 % des cas, des enfants et des membres de l'équipe dans 32 % des cas et uniquement des membres de l'équipe dans 18 % des cas. Ce qui conduit à la conclusion suivante : des enfants sont concernés 8 fois sur 10 dans les cas confirmés de Covid-19 au sein des CLÉ impliqués dans l'Observatoire.

Cette présence de cas avérés au sein des centres de loisirs éducatifs n'est pas sans conséquence. En effet, cela a entraîné pour près d'un tiers d'entre eux l'éviction des cas avérés. Pour 30 % des CLÉ, cela a provoqué la fermeture pure et simple du centre, et, pour un autre quart l'éviction d'un groupe d'enfants et d'adolescent-es..



GRAPHIQUE 5
Conséquences des cas de Covid dans les CLÉ



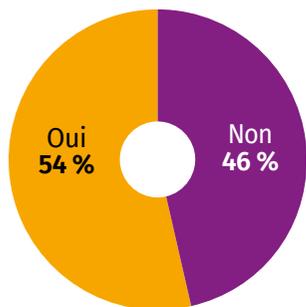
Par une allocution télévisée le 12 juillet 2021, le Président de la République a annoncé la mise en place d'un passe Sanitaire pour accéder à un certain nombre d'activités ou d'établissements recevant du public. Pour bénéficier d'un passe sanitaire, les personnes devaient disposer le plus souvent soit d'un schéma vaccinal complet (deux doses) soit d'un test PCR négatif de moins de 72 heures. Les services de l'État se sont emparés du décret du décret n° 2021-955 du 19 juillet 2021 afin de les transcrire de manière pratique à destination des responsables des espaces éducatifs des vacances. Selon le panel de l'Observatoire, les informations transmises n'ont pas été claires et directement opérationnelles (pour près de 60 % des CLÉ) : « Suite aux annonces gouvernementales, j'étais perdue. Fallait-il le passe ou non ? Les infos étaient floues », « l'interprétation des textes est souvent difficile et nécessite de nombreux échanges entre collègues, d'où l'intérêt d'avoir un réseau bien réactif ». Au-delà des difficultés de compréhension, la soudaineté et l'impossibilité d'anticiper les mesures ont posé problème : « le passe sanitaire est arrivé tardivement », « peu de temps pour mettre en place le passe sanitaire », « passe sanitaire arrivé en milieu de séjour ».



TABLEAU 1
Qualité des informations transmises par les services de l'État sur l'application du Passe Sanitaire dans les ACM

Catégorie	Pourcentage
Claires	41 %
Moyennement claires	49 %
Pas du tout claires	10 %

GRAPHIQUE 6
Part des CLÉ ayant rencontré ou non des difficultés d'application du passe sanitaire

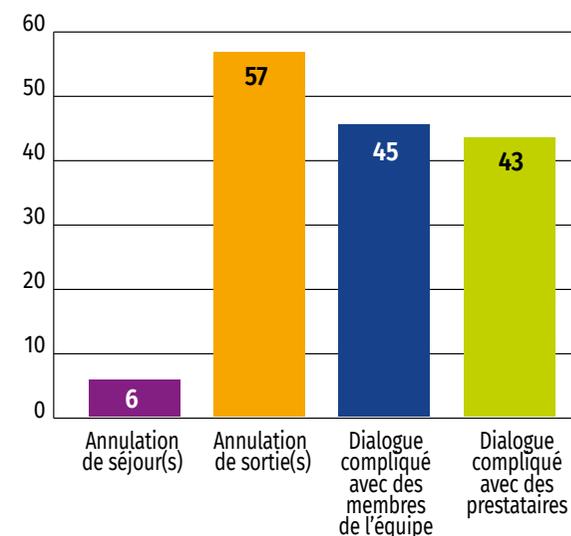


Un grand nombre des CLÉ ayant participé à l'enquête indiquent ne pas avoir eu de difficulté particulière car leur mode de fonctionnement évitait d'avoir à se confronter aux contraintes du passe Sanitaire. Ils sont nombreux à rappeler que l'accueil dans leurs locaux ne nécessitait pas le passe sanitaire : « Nous n'avons pas eu à gérer le passe sanitaire sur notre structure », « le passe sanitaire n'est pas obligatoire pour les animateurs au sein des ALSH ». D'autres centres ont pu compter sur des équipes dont les membres avaient pu être vaccinés malgré les courts délais impartis : « 100 % de l'équipe était vaccinée ». Toutefois, ils sont plus de 50 % à affirmer que le flou dans les informations transmises a généré des difficultés.



Pour 57 % des centres ayant rencontré des difficultés, ces informations ont entraîné l'annulation de sorties : « dans le flou, nous avons préféré annuler », « flou autour du passe sanitaire pour les animateurs en sortie ». Pour 45 %, la mise en place du passe sanitaire a induit un dialogue compliqué avec les membres de l'équipe éducative « la contrainte des tests PCR pas toujours bien admise par l'équipe », « difficulté à faire tester les équipes », « quelques animateurs ne souhaitent pas se faire vacciner ». Enfin, le dialogue avec les prestataires s'est également complexifié pour 43 % des CLÉ. En effet, les consignes concernant le public et l'encadrement des ACM pouvaient être différentes de celles concernant leur public habituel : « les gestionnaires d'ERP n'étaient pas informés et exigeaient le passe sanitaire », « manque de clarté au niveau des prestataires : passe sanitaire ou pas ? », « manque de clarté sur les visites guidées avec un groupe d'ACM ».

GRAPHIQUE 7
Dispositions du protocole sanitaire prises durant l'été (effectifs des CLÉ)



Dans les questions ouvertes, des participants à l'enquête expriment également un impact important de la situation sanitaire sur les enfants. Ils repèrent que les consignes sanitaires exercent une influence délétère sur les enfants, sur leurs conditions de vie et sur leur épanouissement : « certains enfants sont très stressés par le martèlement des gestes barrières », « ils ont hâte que le protocole Covid s'arrête », « les échanges avec les enfants ont révélé un état émotionnel perturbé par les événements liés à la crise sanitaire ». 

VACANCES APPRENANTES

Pour l'été 2021, le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports a reconduit le dispositif « Vacances apprenantes ». Cependant, ce millésime de l'opération était caractérisé par l'abandon de l'Aide financière exceptionnelle aux centres de loisirs. De fait, le nombre de participants à l'Observatoire qui ont bénéficié du dispositif est devenu très faible : seulement 13 % contre 30 % l'été dernier. La plupart des centres, soit 9 centres, qui se sont inscrits dans ce dispositif ont obtenu le label Colos apprenantes et 4 centres le label École ouverte.

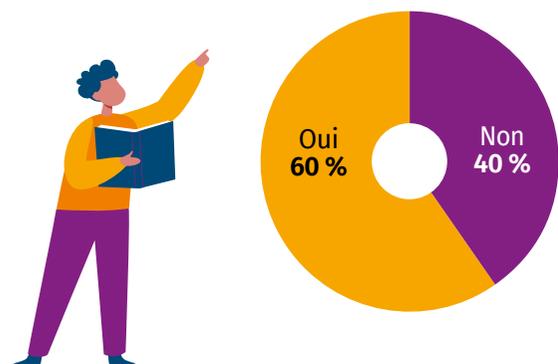
Dès la présentation de ce dispositif, la Fédération nationale des Francas a écrit au Ministre, pour regretter la disparition de l'Aide financière exceptionnelle aux centres de loisirs. Cette aide avait permis d'accueillir de multiples intervenants sur les centres et de développer un grand nombre de nouvelles pratiques éducatives. Dans cette lettre, la Fédération nationale des Francas regrettait également la durée minimale des séjours fixée à 5 jours pour obtenir le label Colos apprenantes. En effet, cette disposition ne prenait pas compte un certain nombre d'enjeux sociaux et éducatifs. Pour les Francas, des séjours plus courts auraient dû être soutenus financièrement car ils permettent :

- de s'adapter et de s'habituer aux premiers séjours sans les parents,
- de travailler à une séparation enfant/parents progressive et plus sereine,
- d'accompagner les familles dans le cadre d'accueil de proximité car les freins ne sont pas toujours seulement financiers mais peuvent être d'ordre culturel ou psychologique,
- de construire des séjours avec les enfants dans le cadre d'un accueil de proximité,
- d'orienter progressivement les enfants et leurs familles vers des séjours plus longs et plus lointains. 



4 Une forte tension pour constituer les équipes

GRAPHIQUE 8
Répartition entre CLÉ ayant ou pas rencontré de difficultés des problèmes de recrutement



Depuis quelques années, une tension existait au sein des accueils collectifs de mineurs pour parvenir à recruter les membres des équipes de direction, et dans une moindre mesure les membres des équipes d'animation. Avec la réduction drastique du nombre de séjours durant l'été 2020 pour cause de crise sanitaire, ces difficultés s'étaient estompées de manière passagère. Avec la relance de l'activité durant l'été 2021, les difficultés de recrutement sont revenues sur le devant de la scène de manière particulièrement exacerbée. Ainsi, 60 % des centres de loisirs éducatifs annoncent avoir eu des problèmes de recrutement.



Ces difficultés concernent très majoritairement le recrutement d'animateurs ou d'animatrices titulaires du BAFA puisque 97 % des centres ayant rencontré des problèmes de recrutement ont peine à en compter suffisamment au sein de leur équipe : « manque d'animateurs titulaires », « difficulté à trouver des animateurs titulaires du BAFA ». Dans une moindre mesure, il est à noter que la recherche d'animateurs et d'animatrices en situation de stage pratique a également posé problème (pour 36 % des CLÉ ayant eu des problèmes de recrutement) : « il n'y a eu aucun CV de personne qualifiée ou en cours de qualification ».

TABLEAU 2
Pourcentage des CLÉ ayant rencontrés des problèmes de recrutement par typologie de personnel

Animateur-trices stagiaires BAFA	36 %
Animateur-trices titulaires du BAFA	97 %
Directeur-trices stagiaires du BAFA	9 %
Directeur-trices titulaires du BAFA	14 %
Personnel techniques ou administratifs	9 %



Pour surmonter ces difficultés, les responsables des séjours ont du multiplier les annonces et les canaux de diffusion : « appel auprès des missions locales / pôle emploi / organismes de formations / agences d'intérim », « en diffusant encore plus largement les appels d'offre, en demandant à nos usagers des partages sur Facebook », « pour faire mon recrutement, j'ai utilisé les réseaux sociaux ». D'autres ont élargi leurs recherches à des personnes possédant des équivalences au BAFA : « une augmentation importante de personnes recrutées, ayant des équivalences au BAFA (Deug Staps notamment) », « nous nous sommes retournés vers des titulaires CAP Petite Enfance ».

Certains ont bénéficié d'une tolérance de la part de leur Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES) sur le non-respect des taux d'encadrement : « Assouplissement de l'encadrement par la SDJES », « recrutement de personnes non diplômées », « nous avons pris plus de stagiaires ». Certains organisateurs ont été obligés de modifier le planning de leurs personnels permanents et de les mobiliser plus fortement durant l'été : « nous avons pris des salariés puisque nous n'avions pas de CEE ». Cela n'est pas sans répercussion puisque l'enchaînement des périodes périscolaires et extrascolaires a généré « une grande fatigue de l'équipe permanente qui a été sur tous les fronts depuis le début de la pandémie ». Cela se traduit par un « été très difficile pour les agents, très fatigués par cette année compliquée, le grand turn-over, les absences, les désistements », des « agents fatigués après une année périscolaire difficile » et par une « difficulté de renouveler les départs des contractuels ». Cette situation rend certains pessimistes en vue de la rentrée scolaire : « néanmoins le problème est toujours présent avec cette rentrée et là c'est plus délicat à gérer ».



Au final, certains CLÉ n'ont pas pu surmonter ces difficultés et ont du restreindre la capacité d'accueil nominal de leur centre alors que d'autres ont du procéder à la fermeture de certains séjours et à l'annulation de certaines activités : « Nous avons réduit nos places disponibles », « refus d'enfants sur certaines semaines ». 

27 %

La lecture des statistiques issues du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports peut permettre d'identifier une cause des difficultés de recrutement. En effet, l'année 2020 n'a pas permis de diplômer autant d'animateur-trices que les autres années : 30 970 en 2020 contre 42 924 animateur-trices diplômé·es du BAFA en 2019. Cette baisse s'élève donc à 27 %.



Vers une plus grande prise en compte des besoins des enfants et des adolescent·es



Lors de l'enquête portant sur l'été précédent, un grand nombre d'équipes éducatives avaient été obligées de repenser leurs projets de fonctionnement afin de mieux prendre en compte les besoins éducatifs, sociaux et culturels des enfants et des adolescent·es au sortir d'une longue et intense période de confinement. De manière générale, cela se traduisait par une plus grande écoute et une plus grande attention aux demandes des enfants, une moins grande concentration d'activités et de déplacements pour laisser plus de « vacance » et plus de temps libres. L'Observatoire des centres de loisirs éducatifs souhait vérifier si la tendance constatée l'été dernier s'était prolongée et ancrée dans les pratiques quotidiennes des CLÉ.



Lors de l'enquête portant sur l'été 2020, les participants annonçaient avoir renoncé à un certain nombre d'activités dont les sorties. Les conditions d'organisation étaient devenues trop drastiques en raison des contraintes sanitaires. Ainsi, 63% des CLÉ déclaraient ne pas avoir organisé autant de sortie durant l'été 2020 que durant les autres étés. En 2021, ils ne sont plus que 40% (soit une diminution de 23 points). Cela traduit une volonté des équipes de retrouver « la vie d'avant », de répondre à la curiosité des enfants en leur proposant de « découvrir autre chose », « de vivre de nouvelles aventures », de « profiter pleinement de leurs vacances ».

TABLEAU 3
Les sorties étaient-elles aussi nombreuses qu'avant la crise ?

Été 2020		Été 2021	
Oui	Non	Oui	Non
37 %	63 %	60 %	40 %

Parmi ceux qui ont restreint le nombre de sorties, certains, dans la continuité de l'été précédent, ont préféré multiplier le nombre d'intervenant-es dans leurs locaux plutôt que de se déplacer : « nous avons privilégié les intervenants », « présence de prestataires et d'intervenants sur le site même », « les intervenants se sont déplacés ». Les activités en proximité immédiate sont également largement évoquées : « utilisation de terrain de proximité », « la structure a favorisé les sorties au niveau local », « davantage de promenades autour du centre, de sorties locales comme la piscine ». Parmi les activités les plus souvent sollicitées pour combler le manque de sorties, les grands jeux reviennent à de nombreuses reprises : « nous avons proposé plus de grands jeux que d'habitude ».



Pour certains, les questions sanitaires apparaissent encore comme des facteurs limitant dans l'organisation de sorties : « été encore avec le covid, peur des sorties », « par rapport au protocole sanitaire, c'était plus simple de faire venir des prestataires sur site que de venir vers eux ». L'acuité de ces difficultés s'est encore accrue avec la mise en place du passe sanitaire : « Nous avons privilégié les intervenants sur le centre plutôt que les sorties qui nécessitent un passe sanitaire pour les animateurs ».

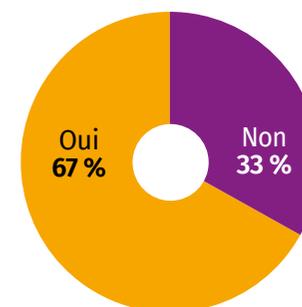
Lors de l'été 2020, un grand nombre de CLÉ avaient été particulièrement attentifs au rythme de vacances qu'ils proposaient aux enfants et aux adolescent-es. Ils avaient souhaité au regard de la situation « privilégier le bien-être de l'enfant en remettant du loisirs au centre de [leurs] préoccupations ». Pour cet été 2021, l'Observatoire des centres de loisirs éducatifs a voulu connaître la place qui était réellement offerte aux enfants et aux adolescent-es pour leur permettre de construire leurs vacances. Au final, deux tiers des CLÉ participant à l'Observatoire affirment avoir pris des initiatives dans ce sens durant l'été 2021.

LES ENFANTS DEHORS !

À une question ou à une autre, quasiment tous les centres de loisirs éducatifs évoquent le besoin de nature et d'aération des enfants. Ceux qui ont organisé des sorties privilégient principalement des lieux d'accueil « au vert » : « nous avons beaucoup emmené les enfants à la campagne, dans les forêts, fait des balades et des activités très nature », « plus de sorties dans les bois », « organisation de sorties nature avec pique-nique », « visites de sites naturels ». Le constat est identique pour les CLÉ qui ont plutôt agité en proximité du centre : « le centre de loisirs a permis de prendre un bol d'air », « besoin de bouger, de prendre l'air », « ils sont en demande de pratiquer des activités en extérieur sur leur territoire ». Cette préoccupation n'est pas sans évoquer celle des Francs et franches camarades (FFC ancien nom des Francas) lors de la conceptualisation du centre aéré : « C'est vers le plein air que les FFC s'efforcent d'amener les enfants qu'ils regroupent... Ce n'est donc pas un hasard si nous réclamons aujourd'hui un cadre de vie [...] qui ne soit plus la classe, le préau, la cour d'école ou bien encore le stade aménagé pour les adultes ». 🔍

Source : magazine Camaraderie n°57 d'octobre 1955

GRAPHIQUE 9
Répartition des CLÉ selon qu'ils aient pris ou non des initiatives pour associer les enfants à la construction de leur vacances



Dans l'optique d'associer les enfants à la construction de leurs vacances, les initiatives des CLÉ portent sur cinq types d'actions :

- Choix de l'activité par les enfants selon un programme élaboré et présenté par l'équipe d'animation : « les animateurs proposaient deux à trois activités différentes par jour, et les enfants se positionnaient en fonction de leur envie », « proposition de plusieurs activités aux choix des enfants ».
- Mise en place d'un programme établi par les animateur-trices au sein duquel les enfants et les adolescent-es disposent de temps qu'ils peuvent aménager eux-mêmes : « le jour où c'est toi qui choisis », « la mise en place d'une activité par semaine coanimée par les enfants et les anims », « une fois par semaine, les enfants étaient sollicités pour construire le planning et choisir les activités », « proposition d'activité, une à deux par semaine », « temps banalisé dans la journée où les enfants décident ».



- Mise en place d'un programme établi par les animateur-trices mais sur lequel les enfants et les adolescent-es ont le pouvoir d'agir : « nous construisons le programme autour de leurs idées », « les enfants s'expriment sur les activités qu'ils souhaitent faire. Les animateurs sont attentifs aux attentes », « les enfants ont toujours leur mot à dire, surtout ceux qui restent plusieurs semaines ».
- Conception du programme des activités associant l'équipe d'animation, les enfants, les adolescents et les adolescentes : « temps d'échanges préalables aux périodes de vacances », « aussi ont-ils à chaque période de vacances des temps pour anticiper les vacances suivantes », « co-élaboration comme le reste de l'année ».
- Réalisation de projets portés par les enfants et les adolescent-es : « Mise en place d'un séjour libre construit par les ados », « les jeunes [...] décident de leur programmation et des projets de leur structure », « mini camps géré par les enfants ».

UNE QUESTION DE DROIT !

En 2020, Claire Hédon, Défenseure des droits publiait son rapport annuel sur les droits des enfants dans notre société. Elle pointe un fort déficit de prise en compte de la parole des enfants et une participation des mineur-es trop symbolique. Pour rendre l'article 12 de la Convention internationale des droits de l'enfant plus effectif, c'est à dire pour « garantir à l'enfant qui est capable de discernement le droit d'exprimer librement son opinion sur toute question l'intéressant, les opinions de l'enfant étant dûment prises en considération eu égard à son âge et à son degré de maturité », la Défenseure des droits émet 17 recommandations dont les deux suivantes concernent particulièrement les organisateurs de CLÉ.

Recommandation 9 : Le Défenseur des droits recommande à toutes les instances organisant un dispositif de participation collectif de prévoir systématiquement un temps de préparation préalable des enfants afin qu'ils soient suffisamment informés, formés et préparés à cet exercice.

Recommandation 16 : Le Défenseur des droits recommande à toutes les structures qui accueillent ou prennent en charge des enfants de déterminer la façon dont la participation des enfants et leur parole sont prises en compte. Les projets de participation, les espaces dédiés, ainsi que les dispositifs mis en place pour auditionner ou recueillir la parole des enfants doivent être valorisés et intégrés dans les projets associatifs, les projets d'établissements et de services. 

Source : Prendre en compte la parole de l'enfant : un droit pour l'enfant, un devoir pour l'adulte – Rapport 2020 du Défenseur des droits.



Si les CLÉ abordent de manière très différente la question de la participation, ils sont nombreux à identifier des enjeux forts pour permettre aux enfants, aux adolescents et aux adolescentes de passer de bonnes vacances. Cela se traduit par une volonté de ne pas surcharger les emplois du temps : « il faut réfléchir à redonner au centre de loisirs son sens premier sur le vivre ensemble et prendre le temps d'être en vacances », « dans une époque où nous sommes dans une surenchère de suractivité et de course contre la montre, ils nous rappellent à nos fondamentaux », « faire participer les enfants en les stressant moins », « ils avaient même un espace pour ne rien faire ». Pour certains, ces attentions sont liées à la situation sanitaire actuelle : « il faut vraiment faire rêver les enfants, les sortir de leur quotidien afin qu'ils vivent de vraies vacances », « le centre de loisirs éducatif a permis aux enfants d'entrer dans une bulle hors de toute actualité et de profiter de loisirs », « les enfants avaient besoin de vacances et d'évasion ». Q

CE QUE LES ENFANTS DISENT DES LOISIRS...

En 2020, dans le cadre de l'opération « 100 000 expressions », la Fédération nationale des Francas a demandé le traitement et l'analyse de paroles d'enfants et d'adolescent-es à une équipe d'universitaires. Un des enseignements est que les enfants sont très critiques sur le fonctionnement même des structures de loisirs qui leurs sont dédiées. Ainsi, ils affichent une préférence pour les temps interstitiels, c'est-à-dire les temps avant, entre et après les activités. Ces temps offrent plus de souplesse dans leur organisation et plus de liberté de choix aux enfants. En cela, les enfants interrogent la question de la journée-type construite pour eux par l'adulte. Ils reviennent aussi sur la manière dont sont constitués les groupes au sein des accueils, remettant en cause le recours systématique aux tranches d'âge qui interdisent les activités entre voisin-es, fratries... Enfin, le rapport pointe une forte envie des enfants de disposer d'une réelle influence « sur l'organisation même du centre de loisirs ou du séjour ». Q

Source : *Considérations enfantines, points de vue des enfants et des adolescent-es sur leur quotidien* – Besse-Patin, Claude et Roucoux 2020.

L'opération
100 000 expressions
continue sur
enfantsacteurscitoyens.fr





Conclusion

L'activité des centres de loisirs éducatifs lors de l'été 2020 avait été fortement transformée par la crise pandémique. De nombreuses activités, qui font le sel du champ d'activités de l'animation socioéducative, mais aussi qui fabriquent des souvenirs dans la tête des enfants, avaient du se mettre en sommeil (grands jeux, sorties, séjours avec hébergement...). Pour l'été 2021, la crise épidémique est toujours présente, marquant le quotidien des enfants et de leurs familles. Pour autant, la mise en place de protocoles plus souples et un léger répit de l'épidémie ont permis aux CLÉ de retrouver des enfants plus nombreux, de proposer des veillées, d'emmener les enfants pratiquer des activités ou des découvertes sur des lieux plus lointains, de renouveler avec les nuitées de camping... Sans avoir retrouvé une activité comparable à celle d'avant la crise, les CLÉ se sont attachés à accueillir un maximum d'enfants dans un cadre sanitaire le plus sécurisé possible. Malheureusement, ces dispositions n'ont pas toujours permis de tenir la Covid-19 à distance des enfants et des équipes d'animation. Par sa présence ou par les dispositions qu'il impose, le virus bouleverse profondément les activités et agit aussi comme un agent anxigène. C'est donc avec une attention renouvelée aux besoins des enfants que l'organisation des CLÉ s'adapte et tend à laisser une plus grande place à leurs usagers pour qu'ils construisent leurs vacances selon leurs envies et leurs rythmes.



La crise pandémique apparaît avec une forte prégnance dans les résultats de cette enquête mais elle n'est pas le seul facteur qui a fortement marqué l'été 2021. Contrairement à 2020, l'application des protocoles sanitaires n'est plus vraiment un facteur limitant pour l'accueil des enfants, des adolescents et des adolescentes même s'il subsiste quelques exceptions. Si certains centres ont été obligés de limiter leur capacité d'accueil c'est surtout et avant tout à cause d'une crise de recrutement de l'encadrement :

- les animateurs et animatrices « occasionnels » ou « volontaires » ne sont pas assez nombreux pour pourvoir l'ensemble des postes proposés par les CLÉ et, plus largement, par l'ensemble des accueils collectifs de mineurs ;
- les titulaires du BAFA se sont détournés de l'activité et la crise a engendré une chute importante du nombre de nouveaux diplômés ;
- les équipes permanentes, sur-mobilisées depuis le printemps 2020, sont épuisées et semblent connaître un nombre important de démissions.



Àu regard de ces constats, l'ensemble des parties prenantes vont devoir se mobiliser pour s'emparer de problématiques visant à pérenniser une action éducative locale de qualité durant l'été :

- Comment (re)faire de de l'animation socioéducative occasionnelle un engagement attractif pour les jeunes ?
- Quels moyens et démarches mettre en œuvre pour former, accueillir et accompagner des équipes volontaires chaque été, notamment dans un contexte de crise sanitaire ?
- Comment (re)construire une stabilité des équipes et des moyens permettant de faire évoluer les projets et les pratiques notamment en associant réellement les enfants, les adolescents et les adolescent-es ?

Bien évidemment, les réponses doivent se construire collectivement avec les expériences des acteurs et des actrices de terrain, avec l'expertise des réseaux d'éducation populaire, avec l'appui des collectivités et des partenaires institutionnels. La Fédération nationale des Francas souhaite prendre toute sa place dans cette démarche. Dans cette optique, et pour compléter ses précédentes travaux, l'Observatoire des centres de loisirs éducatifs lancera en début d'année 2022, une nouvelle enquête. Pour la première fois, l'Observatoire se focalisera sur les réalités éducatives et pédagogiques des temps périscolaires. N'hésitez pas à vous joindre à cette prochaine enquête ! 

L'OBSERVATOIRE EN QUELQUES MOTS



Les centres de loisirs éducatifs sont implantés sur de nombreux territoires et constituent le deuxième espace éducatif après l'école. Pour autant, le monde évolue et les centres de loisirs doivent s'adapter pour mieux prendre en compte les enjeux éducatifs, sociaux, écologiques, culturels, démocratiques mais aussi pour mieux connaître et agir sur les conditions de vie, d'éducation et d'action des enfants et des adolescent-es.

Avec l'élaboration du label « centres de loisirs éducatif », les Francas souhaitent contribuer au renouvellement des projets éducatifs, des projets pédagogiques et des pratiques éducatives. Pour accompagner cette mutation, la Fédération nationale des Francas anime

l'Observatoire des centres de loisirs. Cet observatoire mène des enquêtes, organise des rencontres et lancera prochainement une conférence permanente sur le centre

de loisirs éducatifs et ses missions. Ces actions serviront à documenter le label en cours d'élaboration.

Dans le même temps, des associations départementales des Francas sont à l'initiative d'observatoires départementaux supports à l'animation de réflexions et de réseaux de responsables de centres de loisirs.

Tous les centres de loisirs peuvent contribuer aux travaux de l'Observatoire en prenant contact avec l'association Francas de leur département ou via l'adresse électronique suivante : observatoire@francas.asso.fr

 **OBSERVATOIRE**
des centres de loisirs éducatifs

les francas

Participez au premier webinaire de l'Observatoire

L'Observatoire des centres de loisirs éducatifs organise un webinaire de présentation des résultats de l'enquête portant sur l'été 2021. Un large temps sera laissé aux participant-es pour échanger et commenter cette enquête, ses résultats et ses perspectives.

Rendez-vous le 10 décembre 2021 à 9h30 à 11h

Inscription auprès de l'association Francas de votre département avant le 9/12/2021





FÉDÉRATION NATIONALE DES FRANCAS

L'association est reconnue d'utilité publique, agréée association de jeunesse et d'éducation populaire, agréée association éducative complémentaire de l'enseignement public, et compte 77 ans d'existence et d'expertises.

Les Francas sont initiateurs de pratiques pédagogiques innovantes, acteurs clés du développement des centres aérés et de loisirs, du développement de projets éducatifs territoriaux, acteurs de référence sur les droits des enfants.

Pour les Francas, c'est sur une planète vivable et dans une société démocratique, fraternelle, inclusive, éducatrice et émancipatrice que les enfants et les adolescent·es peuvent le mieux se construire et devenir des citoyens accomplis.

LES FRANCAS EN CHIFFRES CLÉS

- 1 700 000 enfants concernés, 83 associations départementales et territoriales membres
- 9 000 adhérent·es individuel·es
- 1 063 associations, associations locales et collectivités territoriales adhérentes
- 900 élu·es des associations départementales
- 2 600 stagiaires de la formation professionnelle
- 6 000 jeunes en formation Bafa-Bafd



les francas

L'éducation en mouvement !

Conception éditoriale

Fédération nationale des Francas

Directrice de la publication

Irène Pequerul

Traitement

et analyse statistiques :

Michaël Ramalhosa

Assistance administrative :

Marie Chatelain

Comité de rédaction

Michaël Ramalhosa

avec le concours

d'Élodie Donadieu,

de Morgane Morvan

et de Didier Rodet,

membres du Groupe technique

national de l'Observatoire

des centres de loisirs éducatifs

Comité de relecture

Sylvie Rab, Yann Renault

Conception graphique

Dominique Lefilleul –

Le fil graphique

Photos

© Les Francas de Saône-et-Loire

© Les Francas du Calvados

© Les Francas de Loire-Atlantique

© Freepik.com

Mentions légales

Date : décembre 2021

Dépôt légal : décembre 2021

ISBN : 978-2-906487-73-4

les francas

L'éducation en mouvement !

www.enfantsacteurscitoyens.fr

www.centredeloisirseducatif.net

@FrancasFede

Les Francas

Les Francas



Participez à la prochaine enquête de l'Observatoire



Après deux enquêtes portant sur les séjours d'été, l'Observatoire va lancer une enquête sur les centres de loisirs éducatifs des temps périscolaires. Ce premier pas permettra d'aborder le périscolaire en questionnant son lien avec les établissements scolaires, son inscription dans les politiques et les dispositifs publics, ses priorités éducatives, ses méthodes pédagogiques et ses modalités d'organisation.

Inscription auprès de l'association Francas
de votre département avant le 31 janvier 2022